

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

\*

EXTRAIT du REGISTRE  
des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil  
Municipal : 33

Nombre de Conseillers  
en exercice : 33

Nombre de Conseillers  
présents ou représentés :

32

Nombre de votants :

32

Date de convocation :

13 mai 2016

Date d'affichage :

26 mai 2016

L'AN deux mille seize, le 19 mai 2016 le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 13 mai, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

**PRESENTS :**

MM. BIONNIER, BOISSET, BONNET, BOUCHET, CERLES, Mmes CHANIER, DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, MM. FRIAUD, GRENET, Mmes GRENET, LAFOND, M. LAMY, Mmes LARRIEU, MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, Mmes PICHARD, RAMBAUX, MM. RESSOUCHE, ROUX, Mmes SANNAT, SCHOTTEY, M. VERMOREL, Mme VILLER.

**ABSENTS :**

Mme Pierrette CHIESA, Conseillère Municipale  
*a donné pouvoir à Stéphane FRIAUD*

M. Jackie DIOGON, Maire-Adjoint  
*a donné pouvoir à Thierry ROUX*

M. Laurent PAULET, Maire-Adjoint  
*absent*

<> <> <> <>

**Secrétaire de Séance : Pierrick VERMOREL**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 19 MAI 2016**

**QUESTION N° 28**

**OBJET : Panneaux de basket : don à la Commune de Volvic**

**RAPPORTEUR : Daniel GRENET**

**Question étudiée par la Commission n°3 « Qualité de vie et animation » qui s'est réunie le 4 mai 2016.**

La Ville de Riom est propriétaire de deux panneaux de basket actuellement stockés et non utilisés au gymnase de l'Amitié.

La Commune de Volvic étant intéressée par cet équipement, il est proposé de lui céder ces deux panneaux, en l'état et à titre gratuit.

Le dernier rapport de Socotec, organisme de contrôle ayant vérifié les panneaux en juin 2015, sera transmis lors de la prise en charge du matériel par la commune de Volvic. La commune de Riom sera alors dégagée de toute responsabilité sur le devenir du matériel.

**Le Conseil Municipal est invité à :**

- **approuver la cession à titre gratuit et en l'état, de deux panneaux de basket à la Commune de Volvic.**

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE**

**Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.**

**Pour extrait conforme.**

**RIOM, le 19 mai 2016**

**Le Maire,  
Président de Riom Communauté,**

*signé*

**Pierre PECOUL**